

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0056402

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	3018	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	BAATARI EL HOUSSINE
Nom & Prénom :		MR BAATARI EL HOUSSINE	
Date de naissance :		07-04-1958	
Adresse :		HABITUELLE	
Tél. :		06 67 67 63 65	
		Total des frais engagés : 400,00 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le 22/06/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE C.E.D. D'ANALYSES MEDICALES d. Imam Chami, N° 7, Lot. 23 Lotis. Alhamadia Hy El Qods Rabat - Casablanca	22/05/2023	B 390	400,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
<img alt="Diagram of the dental arch showing numbered teeth from 1 to				

Dr. Hamza JABIR
Oncologue Radiothérapeute

Lauréat de la faculté de Médecine de Casablanca
Ancien Médecin de l'institut Gustave-Roussy à Paris
Diplôme de radiothérapie des cancers
ORL université Paris sud



**Radiothérapie
Curiethérapie
Chimiothérapie
Soins Palliatifs**

الدكتور حمزة جابر
اخصائي في تشخيص و علاج الأورام

خريج كلية الطب بالدار البيضاء
طبيب ساينق بمعهد كونستاف روسي
دبلوم العلاج بالأشعة لسرطان الانف
و الانف و الحنجرة . كلية باريس

Casablanca, le : **22 mai 2023**

MR. BAATARI EL HOUSSINE

Analyses :

NFS plaquettes
Créatininé
Urée
ASAT
ALAT
albuminémie

Na⁺, K⁺, Cl⁻

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Bd. Imam Chafii, N° 7, lot. 23
Lotis. Alhamadia Hy El Qods
Bermoussi - Casablanca

JABIR Hamza
Résidence Ryad Abdelmoumen N° 445A, 3ème étage
N° 14, 3ème Etage, Bd. Abdelmoumen
CASABLANCA - INRE : 09 1236927



 dr.jabir.hamza@gmail.com

 05 22 86 55 68 / 06 61 80 17 08

إقامة رياض عبد المؤمن، رقم 445، الطابق الثالث - شارع عبد المؤمن - الدار البيضاء
Résidence Ryad Abdelmoumen, 445A, N°14, 3ème étage - Bd. Abdelmoumen - Casablanca

LABORATOIRE CBA

D'ANALYSES MEDICALES



مختبر رسبا
التدليل الطبية

HORMONOLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE - BACTÉRIOLOGIE - BIOCHIMIE
VIROLOGIE - HÉMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - SPERMOLOGIE

INPE :
093064640

FACTURE N° 4002/23

CASABLANCA le
Nom et prénom
Référence
Médecin prescripteur

22/05/2023
MR BAATARI EL HOUSSINE
22F465
Docteur JABIR HAMZA

Acte de biologie demandé	Cotation (B)
NFS. HEMOGRAMME	80
CREATININE SERIQUE	30
UREE (AZOTEMIE, UREMIE)	30
TRANSAMINASES GOT+GPT	100
ALBUMINE SERIQUE	60
SODIUM SERIQUE (NATREMIE, NA)	30
POTASSIUM SERIQUE (KALIEMIE, K)	30
CALCIUM SERIQUE (CALCEMIE, CA)	30
Total du (B)	B 390
Prise de sang (PC)	0,00 DH
Montant en DH	400,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: QUATRE CENT DIRHAMS

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Bd. Imam Chafii, N° 7, Lot 03
Lotis. Alhamadia Hay El Qods
Sidi Bernoussi - Casablanca

Prélèvement du : 22/05/2023 à 14:48

Résultats édités le: 22/05/2023

Prescripteur: Docteur JABIR HAMZA



MR BAATARI EL HOUSSINE

Dossier N° 22F465

Page: 1/5

HEMATOCYTOLOGIE
(Sur Automates Sysmex XS-1000i, Sysmex KX-21N)

NUMERATION SANGUINE (CBC)

Valeurs de référence 02/05/23 - 14:43

GLOBULES BLANCS.....	9 170	/mm ³	4 000 à 10 500	9100
GLOBULES ROUGES.....	4,53	M/mm ³	4,40 à 5,80	4,50
HEMOGLOBINE.....	13,6	g/dL	13 à 17	13,6
HEMATOCRITE.....	39,9	%	38,0 à 54,0	40,5
VGM.....	88,1	μ ³	78,0 à 98,0	90,0
TCMH.....	30,0	pg	26,0 à 33,0	30,2
CCMH.....	34,1	g/dL	32 à 36	33,6

FORMULE LEUCOCYTAIRE

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES.	68,0	%		
Soit	6 236	/mm ³	1 800 à 7 000	5296
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES.....	2,3	%		
Soit	211	/mm ³	0 à 500	82
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES.....	0,2	%		
Soit	18	/mm ³	0 à 100	9
LYMPHOCYTES.....	14,8	%		
Soit	1 357	/mm ³	1 200 à 4 300	1693
MONOCYTES.....	14,7	%		
Soit (*)	1 348	/mm ³	200 à 1 000	2020

PLAQUETTES

Numération.....	298	10 ³ /mm ³	150 à 400 10 ³ /mm ³	254
VPM(volume plaquettaire moyen) ..	9,1	fL	8,0 à 13,0	8,7

LABORATOIRE C.B.A
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 22/05/2023 à 14:48

Résultats édités le: 22/05/2023



Prescripteur: Docteur JABIR HAMZA

MR BAATARI EL HOUSSINE

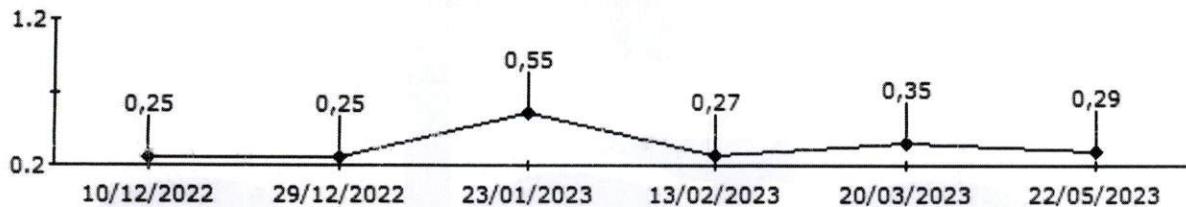
Dossier N° 22F465

Page: 2/5

BIOCHIMIE SANGUINE
(Sur Automate WIENER LAB® CM 250)

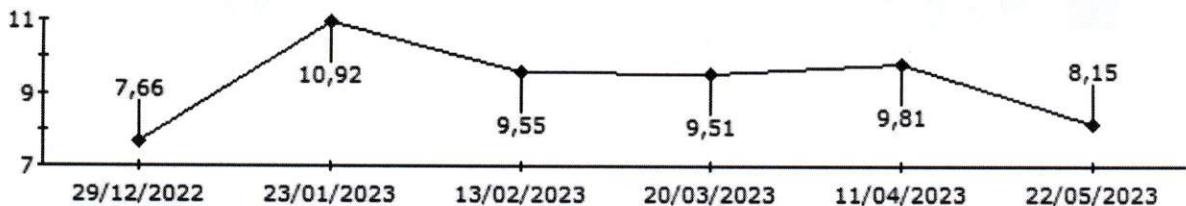
UREE..... : 0,29 g/l 0,15 à 0,50 g/l
(Technique: Enzymatique à l'Uréase) 4,81 mmol/l 2,49 à 8,30 mmol/l

Antécédent du 20/03/23 - 11:09 : 0,35 g/l



CREATININE..... : 8,15 mg/l 7,00 à 13,00
(Technique : Enzymatique à la Créatininase) 72,13 µmol/l 61,95 à 115,05

Antécédent du 11/04/23 - 11:47 : 9,81 mg/l



LABORATOIRE CBA
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 22/05/2023 à 14:48

Résultats édités le: 22/05/2023



Prescripteur: Docteur JABIR HAMZA

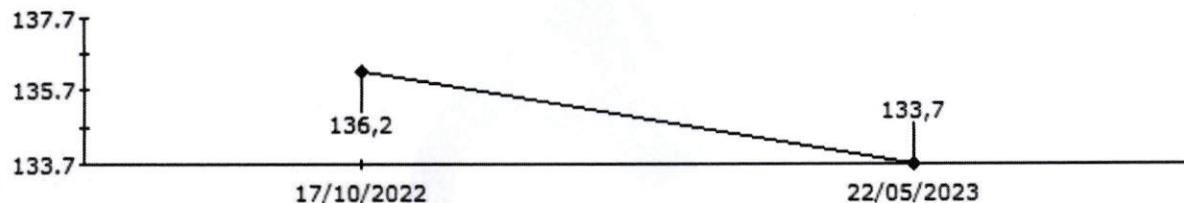
MR BAATARI EL HOUSSINE

Dossier N° 22F465

Page: 3/5

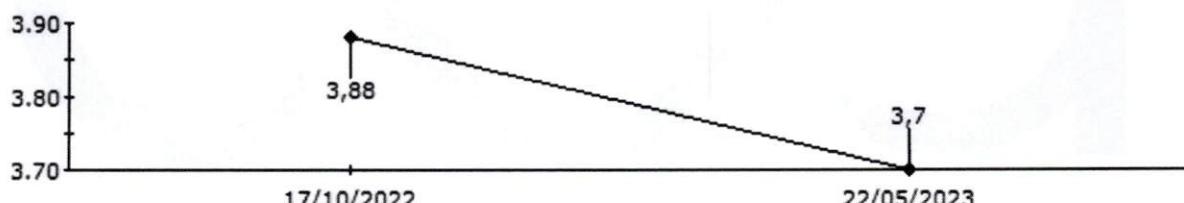
SODIUM.....: 133,70 mEq/l (*) 135,00 à 145,00 mEq/l
(Potentiométrie indirecte (électrode sélective))

Antécédent du 17/10/22 - 15:15 : 136,20 mEq/l



POTASSIUM.....: 3,70 mEq/l 3,50 à 5,50 mEq/l
(Potentiométrie indirecte (électrode sélective))

Antécédent du 17/10/22 - 15:15 : 3,88 mEq/l



LABORATOIRE CBA
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 22/05/2023 à 14:48

Résultats édités le: 22/05/2023



Prescripteur: Docteur JABIR HAMZA

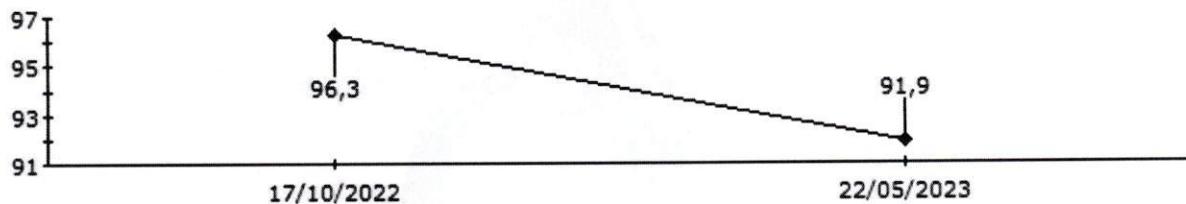
MR BAATARI EL HOUSSINE

Dossier N° 22F465

Page: 4/5

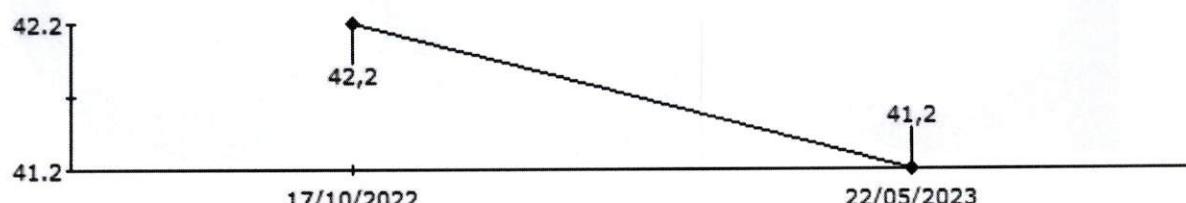
CALCIUM..... : **91,90** mg/l 84,00 à 105,00 mg/l
(Technique colorimétrique -Arsenazo-) 2,30 mmol/l 2,10 à 2,62 mmol/l

Antécédent du 17/10/22 - 15:15 : 96,30 mg/l



ALBUMINE : **41,20** g/l 38,00 à 50,00
(Technique Colorimétrique)

Antécédent du 17/10/22 - 15:15 : 42,20 g/l



LABORATOIRE CBA
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI Abdelaziz

Prélèvement du : 22/05/2023 à 14:48

Résultats édités le: 22/05/2023



Prescripteur: Docteur JABIR HAMZA

MR BAATARI EL HOUSSINE

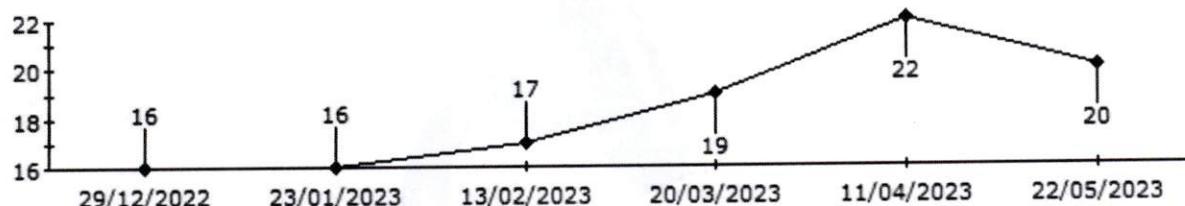
Dossier N° 22F465

Page: 5/5

TRANSAMINASES ASAT/GOT.....: 20,00 U/l 0 à 40

(Technique : Cinétique enzymatique à 37°)

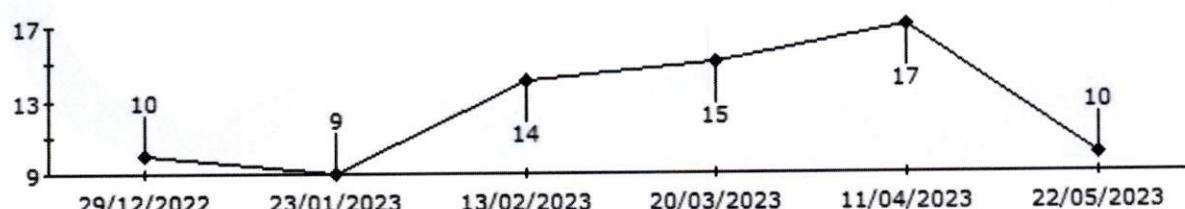
Antécédent du 11/04/23 - 11:47 : 22,00 U/l



TRANSAMINASES ALAT/GPT.....: 10,00 U/l 0 à 42

(Technique : Cinétique enzymatique à 37°)

Antécédent du 11/04/23 - 11:47 : 17,00 U/l



Demande validée biologiquement par: Dr AbdelAziz AMACHKI

Total de pages: 5

LABORATOIRE CBA
D'ANALYSES MEDICALES
Dr. AMACHKI AbdElAziz